

Image not found or type unknown



Les avocats sont-ils représentés par des ringards ?

Fiche pratique publié le **02/03/2014**, vu **2035 fois**, Auteur : [Michèle BAUER, Avocat Bordeaux](#)

C'est la question qui doit être posée lorsque le Conseil National des Barreaux annonce la disparition de la Blogosphère des avocats de France qu'il a mis en place en 2007.

~~Telle est la question que l'on peut très légitimement se poser.

A l'heure du cloud, du 2.0, le CNB décide de mettre fin à la Blogosphère des avocats ouverte en 2007.

Eve Boccara dans la Gazette du Palais indique très justement sur cette disparition de la Blogosphère: "Fermer leur plate-forme laisse craindre une comparaison à la Corée du Nord. C'est pourtant la décision prise par le Conseil National des Barreaux, déjà cruellement en mal d'amour, à l'encontre des 1800 blogueurs qui profitaient de son hébergement gratuit depuis 2007. Mauvaise idée en termes de communication interne".

Elle assimile cette fermeture à un "attentat suicide" et personne n'aurait dit mieux.

Internet n'est plus l'avenir mais le présent.

Comment le CNB ou plutôt le bureau du CNB a pu prendre cette décision et surtout n'a pas réfléchi plus loin que le bout de son portefeuille ?

Les Blogs qui sont nombreux permettaient aux justiciables d'être sûrs lorsqu'ils tapaient une question de droit de "tomber" sur un avocat et non un braconnier du droit, l'image de l'avocat a été valorisée, améliorée grâce à nos écrits, astuces et conseils.

En outre, nos jeunes Confrères ont pu gratuitement bénéficier d'un Blog, d'une vitrine pour leur cabinet...

Ce formidable outil disparaîtra le 31 mars 2014 à moins que le CNB ne revienne sur sa position et se décide enfin à communiquer avec nous, nous les Confrères qui avons élu les membres de cette institution.

Une solution de rechange est possible et le CNB se doit de revenir en arrière sinon c'est clair, il confirmera que décidément nous sommes vraiment une profession représentée par des ringards !

Je ne sais pas si les minitels existent encore, j'espère que non car je crains que le CNB ne transfère la Blogosphère des avocats sur 3615 BLOGS DES AVOCATS DE FRANCE.